

Emploi L'Asac et la mairie main dans la main pour la réinsertion professionnelle



Une véritable opportunité pour les personnes éloignées de l'emploi depuis plusieurs années. À l'image de Marie-Claire Dubois, 55 ans, qui a multiplié les postes dans la restauration avant de connaître le chômage pendant deux ans.

Aujourd'hui, elle travaille pour la municipalité grâce au partenariat signé entre l'Asac (association intermédiaire d'aide à l'insertion professionnelle) et la Ville. « *C'est un partenariat gagnant-gagnant que nous avons signé* », souligne Claude Albagnac, adjoint au maire notamment en charge des employés municipaux. Car du côté de la mairie, les besoins sont là avec 390 agents municipaux. Lorsque des absences sont constatées, difficile parfois d'effectuer des remplacements au pied levé surtout pour de courtes périodes. « *Au lieu de multiplier les CDD, nous avons voulu créer deux pôles*

Une confiance partagée entre la Ville et l'Asac.

de remplacement. Un pour la logistique, c'est-à-dire l'entretien des bâtiments ou tout ce qui est lié à l'éducation et un pôle dédié aux services techniques comme la voirie, la propreté dans les bâtiments », détaille Emeline Causse, directrice adjointe en charge des ressources humaines et de la logistique au sein de la mairie. « *L'association se charge également de sélectionner les candidats, de leur faire bénéficier d'une période de mission qui a permis de débiter la formation. Ils arrivent donc opérationnels, prêts à travailler* », assure Claude Albagnac. Pour l'heure, deux personnes ont été embauchées via ce dispositif. « *Mais nous n'excluons pas de signer d'autres contrats du même type. C'est une excellente initiative* », conclut-il.